



Accident voiture neuve -vice caché

Par **BERTIN Agnes**, le 27/11/2017 à 17:13

Bonjour,

J'ai acheté une voiture que j'ai réceptionné le 10 octobre 2017. Il ya 15 jours, je prends la voiture pour aller au travail (2500 km au compteur). Je prends l'autoroute, je suis à 110 km. 5 minutes après la voiture devient incontrôlable et part dans tous les sens sans aucune raison apparente. La voiture m'envoie contre la barrière de sécurité. L'aile droite est entièrement rayée, plus de peur que de mal heureusement. Je l'amène chez mon garagiste, qui l'essaie pendant 2 mn et me confirme un vrai problème. Il la monte sur le pont devant moi et regarde attentivement avec une lumière. Il m'invite à venir voir l'origine du problème: 3 écrous dévissés par rapport au marquage d'usine. Il m'indique le souci en me l'indiquant avec sa clef faisant une marque à côté d'un écrou. Le volant est également tordu et la roue aux écrous dévissés aussi. Il me dit que comme elle est neuve et sous garantie, il n'y touche pas. La voiture est récupérée par le concessionnaire. Les deux experts passent, celui de notre assurance et celui du concessionnaire. Mon mari, sans nouvelles, appelle notre expert d'assurance qui lui dit que la marque faite par notre garagiste à côté de l'écrou peut faire faire l'objet d'une suspicion d'intervention de notre garagiste et remettre en cause l'engagement de la responsabilité du concessionnaire. Je suis folle de rage devant autant de mauvaise foi et de déni de la dangerosité du véhicule. J'étais là, il n'a pas touché cette voiture d'une autre manière que celle que je viens d'indiquer. Aucune marque sur les autres écrous qui ont donc tourné par l'action du saint esprit!! Que puis-je faire?
Merci par avance